



À QUELQUES JOURS DU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE
**LES CANDIDATS AFFÛTENT
 LEURS ARMES**

Page 3

LAURÉATS DU BAC ET BEM

**CHANEGRIHA
 HONORE LES CADETS
 DE LA NATION**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5075 | Dimanche 11 août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALLÈGEMENT DU PROGRAMME,
 RECRUTEMENT...

**DES NOUVEAUTÉS
 POUR LA PROCHAINE
 RENTRÉE SCOLAIRE**

Page 5

JO PARIS-2024

**ONE, TWO, THREE,
 VIVA
 L'ALGÉRIE !**

Page 14



ÉCONOMIE NATIONALE

Le Cnese publie son nouveau rapport

L'économie nationale a enregistré une série d'indicateurs positifs traduisant la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale, a affirmé le rapport du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) pour l'année 2023, qui recommande la nécessité d'accélérer les efforts pour soutenir un environnement propice au développement.

PAR RIAD EL HADI

« L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie nationale fondée sur les engagements présidentiels visant à consacrer une nouvelle politique indépendante de la rente pétrolière, à engager la réforme globale de l'Etat, à moraliser la vie politique et publique, à renforcer la bonne gouvernance et à redonner à la concertation économique et sociale la place qui lui revient dans l'édifice institutionnel, à travers notamment la constitutionnalisation du CNESE et le renforcement de ses compétences », est-il indiqué dans le document.

Cette transformation, poursuit le rapport, se traduit par des mesures engagées en matière de finances publiques, de réforme bancaire, d'investissement, de commerce extérieur, de soutien à l'entreprise, d'organisation des marchés et de la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans ce cadre, l'année 2023 a été marquée par le début de la mise en oeuvre effective du nouveau mode de gouvernance du budget de l'Etat et de la promulgation de la loi monétaire et bancaire qui a introduit la monnaie numérique de la banque centrale (Dinar algérien digi-



tal), redéfinit les opérations bancaires pour inclure celles conformes aux principes de la finance islamique et la création d'un Comité national des paiements (CNP).

Un règlement a été promulgué définissant les conditions d'autorisation et d'exercice de bureau de change, outre la dynamisation du marché boursier et son réorganisation, la publication du cadre juridique régissant le financement participatif (crowdfunding), l'inauguration de deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal pour soutenir l'activité de l'exportation vers l'Afrique. Les réformes ont concerné également le cadre de l'investissement, selon le rapport soulignant que la mise en oeuvre de la nouvelle loi relative à l'investissement a permis des réels progrès notamment en matière de décentralisation du traitement des décisions, de garanties, de suppression des restrictions légales concernant les étrangers.

Cela a permis d'enregistrer 4.574 projets au niveau de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI) à fin 2023, en hausse de 153% comparativement à 2022. Le nombre des investissements étrangers enregistré a évolué, quant à lui, à 87 projets à fin 2023, d'un montant de 853 milliards de dinars, contre 14 projets en 2022 et 1 projet en 2021. S'agissant des mesures prises pour la consolidation du cadre de vie et du pouvoir d'achat des citoyens, le

rapport a mis en exergue notamment la revalorisation des salaires, des pensions et allocations de retraite, la hausse de l'allocation chômage, l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité.

Par ailleurs, le rapport met aussi en avant la politique de commerce extérieur qui permet de préserver les ressources financières externes et protéger la production nationale. Ainsi, plusieurs mesures ont été prises à l'instar de la création du Haut Conseil de régulation des importations, chargé de déterminer et d'orienter la politique appliquée en la matière et de proposer les mesures visant à favoriser la substitution aux importations.

Cela s'ajoute à la mise en place au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) pour examiner les demandes des importateurs et leur conformité avec les orientations des pouvoirs publics.

En matière d'organisation des marchés, le rapport souligne que ceux-ci ont été « correctement approvisionnés, notamment en produits de première nécessité, malgré des ruptures occasionnelles ou conjoncturelles ». En parallèle, les exportations hors hydrocarbures ont connu une évolution marquante qui a permis de doubler leur taux de couverture des importations de 6,5% en 2020 à 11,4% en 2023. Grace aux performances de la balance commerciale, l'évolution de la balance des paiements en

2023 montre une position excédentaire avec un solde positif de 6,35 milliards de dollars.

Toutefois, le Cnese a souligné que « la mise en application du mécanisme d'ajustement Carbonne aux frontières en octobre 2023 pourrait avoir un impact significatif sur les exportations des engrais, acier et fer ».

Dans le secteur financier, le rapport a salué les avancées constatées notamment en matière de recettes fiscales qui ont affiché en 2023 une hausse de 17%, des assurances qui ont évolué de 3,5%, des transactions via internet qui ont augmenté de 77%, en sus du développement remarquable de la finance islamique.

Concernant l'inflation, le CNESE évoque une « maîtrise du rythme annuel d'évolution des prix malgré la tendance haussière enregistrée au niveau mondial ».

Le rapport du CNESE a souligné les avancées constatées au niveau de certains secteurs tels que l'agriculture considéré comme un levier important de la croissance, le BTPH qui représente 80% des projets dégelés au cours des années 2022 et 2023, les transports ainsi que le secteur du tourisme qui a enregistré un flux de 3,29 millions de touristes à destination de l'Algérie (une hausse de 190% par rapport à 2022) dont 66% sont des étrangers.

Par ailleurs, les auteurs de ce rapport recommandent l'amélioration de l'inclusion financière avec une plus grande généralisation des systèmes de paiement électronique, le renforcement de l'efficacité du système bancaire par la mise en place d'une agence de notation nationale et autonome, l'accélération de la mise en oeuvre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures, l'accélération de l'octroi du foncier économique, l'intensification des projets d'énergie solaire, la dynamisation du secteur minier, la régulation des prix sur le marché national et la lutte contre l'informel, ainsi que la promulgation d'une nouvelle loi relative à la concurrence.

R. E.

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT RWANDAIS PAUL KAGAME

Boughali représente le président de la République

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, participera à la cérémonie d'investiture du président de la République du Rwanda, M. Paul Kagame, prévue aujourd'hui à Kigali, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La cérémonie d'investiture se déroulera en présence de nombreux invités, dont des chefs d'Etat et de Gouvernement et leurs représentants de différents pays, selon la même source.

R. N.

ADOPTION D'UNE CONVENTION DE L'ONU SUR LA CYBERCRIMINALITÉ

Un autre succès de la diplomatie algérienne

PAR RACIM NIDHAL

Les efforts inlassables déployés par la diplomatie algérienne au niveau international, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont été couronnés jeudi par l'adoption du texte d'une Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité qui vient s'ajouter aux nombreux succès que l'Algérie n'a cessé de remporter. Ce texte, adopté par le Comité intergouvernemental chargé d'élaborer une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, présidé par l'ambassadeur algérienne Faouzia Mebarki, représente

un succès qui a couronné trois années consécutives de négociations intenses avec l'ensemble des Etats membres.

Dès son élection en mai 2021, la présidence algérienne du Comité a entrepris des efforts inlassables pour rapprocher les points de vue divergents des Etats membres. Le Comité intergouvernemental a tenu huit sessions consacrées aux négociations, alternées de consultations intensives menées par la diplomate algérienne et son équipe, non sans faire face à moult défis, avec les acteurs les plus influents dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Union européenne (UE), l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et d'autres Etats membres.

Les efforts de la diplomatie algérienne ont été couronnés par l'adoption du

texte intégral de la Convention onusienne par consensus avec l'enregistrement de demandes de vote sur certains points, sans que cela n'empêche l'adoption du texte intégral à l'unanimité et sans vote, un résultat qui était bien en dessus des espérances compte tenu du caractère controversé de l'objet de l'accord et des complexités liées au contexte actuel de la situation internationale. Immédiatement après l'adoption du texte de la Convention, les Etats participants ont salué le niveau de professionnalisme et d'impartialité qui a caractérisé le travail de la présidence algérienne du Comité dans la conduite de ce processus de négociation complexe.

R. N.

À QUELQUES JOURS DU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Les candidats affûtent leurs armes

Le succès de certains de nos athlètes aux Jeux olympiques de Paris était certes au centre des débats, mais ce sont les élections présidentielles qui ont volé la vedette.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, à quelques jours seulement du lancement officiel de la campagne électorale, les candidats mettent les dernières retouches avant d'aller à la rencontre des électeurs, dans les quatre coins du pays. En effet, après une traversée du désert, les acteurs politiques reviennent de loin. Ils sont sur le terrain depuis quelques jours déjà pour tenter de réoccuper le terrain qu'ils ont déserté pour la plupart et se redorer ainsi le blason pour d'autres, et ce, en multipliant des activités partisanes avec des débats passionnants et passionnés en vue de sensibiliser les citoyens-électeurs sur l'importance de ce rendez-vous électoral. Il faut donc s'attendre à une lutte rude sur le terrain entre les différentes parties, pour peu que les règles de la démocratie soient respectées et que l'invective soit bannie. Cela permettra à coup sûr à la classe politique de sortir de son hibernation et de susciter un débat d'idées qui ne sera que bénéfique pour la démocratie en Algérie. En effet, sous la bannière de l'unification, pour le candidat de consensus, plusieurs partis s'organisent pour occuper le terrain. Il s'agit entre

autres du Mouvement Al-Bina, du Front de libération nationale (FLN), du Rassemblement national démocratique (RND), du Front El-Moustakbal, de la Voix du peuple, du parti El-Karama, du Rassemblement de l'espoir algérien (TAJ), de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), ainsi que du Mouvement Ennahda. Des syndicats et des organisations nationales se sont également joints à cette initiative. Tout ce beau monde a opté pour la stabilité, afin que les réformes structurelles engagées par l'Algérie durant le mandat du président actuel puissent atteindre leurs objectifs et que leurs fruits puissent être cueillis avec la matérialisation du décollage économique, dont les contours commencent à se dessiner dans divers domaines, précisent-ils. Donc, l'heure a sonné pour convaincre les algériens durant cette campagne. De l'autre côté, les deux autres candidats en l'occurrence, Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche tentent tant bien que mal de jouer leur répartition, après une hibernation qui ne dit pas son nom. En effet, les deux candidats du FFS et du MSP prévoient près de 50 meetings chacun au cours des 21 jours que durera la campagne électorale. Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), prévoit d'animer près de 50 meetings populaires pour défendre son programme articulé autour de cinq axes principaux et de 62 engagements. Il voit dans son programme intitulé « Opportunité », une occasion pour la conquête du pouvoir. Hassani Cherif veut, à travers son pro-

gramme, consacrer les composantes de l'identité nationale et cristalliser une vision de développement global et durable capable de mobiliser les capacités humaines et matérielles, d'atteindre l'autosuffisance, de renforcer la structure de la société et d'associer tous les Algériens au développement et à la prospérité du pays. Prônant la modération et le juste milieu, le candidat islamiste mettra à profit sa campagne électorale pour promouvoir son projet et ses priorités relatives à la protection du front social, l'amélioration du pouvoir d'achat, le renforcement de la place de l'Algérie sur la scène internationale et régionale et l'affirmation de sa position immuable vis-à-vis de ses causes centrales, à savoir la cause palestinienne et du Sahara occidental. Quant au candidat du FFS, Youcef Aouchiche, des sources du parti ont annoncé qu'il sillonnera plus de 45 wilayas du pays où il animera des meetings électoraux. M. Aouchiche défend son programme, élaboré après un diagnostic de la situation. Il sera « porteur d'espoir, de confiance et de changement face aux campagnes visant à semer le désespoir ». Le FFS fera de ce rendez-vous une occasion de défendre les acquis démocratiques et sociaux des Algériens et défendre les libertés individuelles et collectives. Avant de publier son programme, il entendait, à l'occasion de l'élection présidentielle, « représenter le courant national démocratique, progressiste et moderniste » et faire de cette échéance « une opportunité pour raviver le débat public ».

I.A.

POUR LE RND

Une «date charnière» pour le présent et l'avenir de l'Algérie

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a affirmé, hier à Batna, que la Présidentielle du 7 septembre représentent une «date charnière» pour le présent et l'avenir de l'Algérie, d'autant qu'elle se déroule dans un « contexte régional et international marqué par des tensions ». Le RND estime que cette élection, « autant qu'elle est liée à l'élection d'un président de la République, est un rendez-vous pour souligner la cohésion des

Algériens et leur union autour de leurs institutions constitutionnelles », a déclaré M. Yahi qui présidait un meeting dans la salle du complexe du 1^{er} Novembre 1954, à Batna.

Après avoir renouvelé le soutien de son parti au candidat libre, M. Abdelmadjid Tebboune, le SG du RND a appelé ses militants à travers le pays « à participer avec force à ce scrutin et à contribuer à sa réussite », ajoutant que ce soutien est « dans l'intérêt suprême de l'Algérie afin de

préserver l'unité nationale, l'Etat national et son caractère républicain ». M. Yahi a salué « les efforts déployés et la volonté d'assurer l'intégrité et la transparence du processus électoral » en s'opposant fermement à toutes les pratiques de subordination par le biais des mesures juridiques prises contre l'utilisation de l'argent sale, la prévarication et toutes tentatives de fausser les élections à des fins personnelles et au service d'ambitions chimériques.

R. N.

Les représentants du mouvement associatif appelés à une large participation

Les participants à une rencontre de sensibilisation organisée hier à Khenchela par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), ont appelé les représentants du mouvement associatif « à une large participation à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain ».

L'objectif de la rencontre est d'élever le degré de conscience des citoyens et de les sensibiliser pour renforcer leur participation au processus électoral, consolider le sens d'appartenance à ce pays et raffermir l'engagement civique, a indiqué Zoulikha Khouni, membre de l'Observatoire national de la société civile, dans son intervention durant cette rencontre sur « le rôle de la société civile dans la sensibilisation et

la culture électorale pour la participation à l'élection présidentielle », qui a connu la présentation de conférences d'universitaires et d'acteurs de la société civile.

El Djemaï Benzaïm, acteur de la société civile, a mis l'accent de son côté sur l'importance de ces élections en tant qu'opportunité pour consolider la démocratie et opérer le changement positif en Algérie, invitant à l'occasion les jeunes à exercer leur droit démocratique et donner leurs voix à celui qu'ils jugeront apte à diriger le pays. Nasraoui Djenoui, de l'Assemblée communale de Babar, a exhorté les comités de quartiers et associations en tant qu'acteurs de la vie publique à se mobiliser et encourager les citoyens à participer avec

force à la prochaine élection présidentielle. Membre du bureau communal de l'association jeunesse d'Algérie à la commune de Metoussa, Nassilia Saïdi, a affirmé l'importance d'une large participation de la femme khenchelie à la prochaine élection pour adresser un message puissant qui reflète la conscience politique des différentes classes sociales. Des rencontres interactives similaires seront organisées à travers les diverses communes de la wilaya avec la participation de jeunes, de notables et d'acteurs de la société civile pour sensibiliser à la participation à la prochaine élection présidentielle qui constitue une étape importante pour l'Algérie, a-t-on indiqué.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Youcef Aouchiche présente son projet électoral

Youcef Aouchiche, candidat à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain sous la bannière du Front des forces socialistes (FFS), a dévoilé, hier, son projet électoral lors d'un rassemblement à la salle Ibn Khaldoun à Alger. Son projet, articulé autour du concept de « visions », se veut le reflet des aspirations du peuple algérien à la liberté, à la dignité et à la justice.

« Ce projet, que nous réaliserons ensemble, incarne les aspirations exprimées clairement et fortement par les Algériennes et les Algériens lors du soulèvement populaire pacifique du 22 février 2019. Notre programme présidentiel "Visions" prône le changement à travers une approche moderne, progressiste et de gauche, ancrée dans le peuple, mais sans tomber dans le populisme », a-t-il déclaré devant les militants du parti et les médias. Il a affirmé que sa campagne pour la présidentielle sera menée dans un esprit d'unité, tant au niveau des objectifs que des actions. « Notre vision est claire, honnête et réaliste. Nos propos sont porteurs d'espoir et de propositions, loin des discours pessimistes ou fatalistes », a-t-il ajouté.

Youcef Aouchiche a également souligné son engagement à incarner le changement lors de ce scrutin, en visant à reconstruire l'État sur des bases démocratiques et en encourageant la participation politique de tous les segments de la société. Il a promis de présenter, au cours de la campagne électorale, « un projet ambitieux qui rétablira la confiance entre l'élite politique et le peuple, ainsi qu'entre les institutions de l'État et les différentes composantes de la société ».

Le FLN lance un réseau interactif de la société civile

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a lancé, hier à Alger, un réseau interactif de la société civile, en prévision de la campagne électorale du candidat indépendant à l'élection présidentielle du 7 septembre, M. Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, le Secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a souligné que le lancement de ce réseau s'inscrit dans le cadre de « l'interaction du parti avec la société civile, en termes d'avis et de programmes, notamment lors de l'organisation de la campagne électorale du candidat indépendant à l'élection présidentielle du 7 septembre, M. Abdelmadjid Tebboune ». « L'Algérie s'apprête à accueillir une échéance cruciale, celle de l'élection présidentielle qui requiert la mobilisation des citoyens et des forces vives de la société en vue de permettre au candidat M. Abdelmadjid Tebboune de remporter la victoire », a-t-il soutenu.

Il a mis l'accent sur l'impératif d'œuvrer à « la réussite de cette échéance liée à l'avenir de l'Algérie, à travers le parachèvement du processus d'édification et de développement engagé par M. Abdelmadjid Tebboune depuis son accession à la magistrature suprême du pays en décembre 2019 ».

La société civile constitue, aujourd'hui, « la force de l'Algérie, par ses compétences, ses cadres, ses associations et ses organisations présents dans différents domaines », a-t-il poursuivi, mettant en lumière "son rôle pivot" dans la réussite de la prochaine échéance électorale.

Par ailleurs, le Secrétaire général du parti a appelé à « une forte participation à l'élection présidentielle en vue de renforcer et de soutenir l'Etat face à tous les défis auxquels le pays est confronté ».

R. N.

LAURÉATS DU BAC ET BEM

Chanegriha honore les cadets de la nation

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé hier au Cercle national de l'Armée (Alger), une cérémonie de distinction en l'honneur des cadets de la Nation, lauréats du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (session juin 2024), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

PAR RANIA NAILI



« Suite aux remarquables résultats obtenus par les cadets de la nation aux épreuves du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen, session juin 2024, où le taux de réussite a atteint 97.95% pour le

LIGNE FERROVIAIRE DE TRANSPORT DE VOYAGEURS ALGÉRIE-TUNISIE Coup d'envoi de la remise en service

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a donné, hier depuis la gare ferroviaire internationale de Souk Ahras, le coup d'envoi officiel de la remise en service de la ligne ferroviaire de transport de voyageurs entre l'Algérie et la Tunisie.

Selon les explications fournies au ministre, cette ligne de chemin de fer de 357 km, qui reprend du service après un arrêt de 30 ans, est assurée par un train composé de deux voitures de 1^{re} classe et de deux autres de 2^e classe, pour une capacité de 300 passagers par voyage, en plus d'un wagon-restaurant et d'un autre pour les bagages.

Des responsables de la Société nationale de transports ferroviaires (SNTF), ont fait savoir que le premier voyage commercial s'élancera de la gare de Tunis le dimanche 11 août 2024, tandis que le voyage inaugural depuis l'Algérie partira de la gare d'Annaba le mardi 13 août.

Un voyage quotidien sera programmé depuis la gare d'Annaba pour rallier la capitale tunisienne en passant par Souk Ahras (Algérie), Ghardimaou, Jendouba et Beja (Tunisie), a-t-on également précisé, soulignant que le nombre de voyages sera progressivement augmenté, ainsi que le nombre de places et ce, en fonction de la demande.

Les formalités de police et de douanes s'effectueront au niveau de la gare internationale de Souk Ahras, pour l'Algérie, et dans la gare de Ghardimaou pour la République tunisienne, a-t-on également expliqué.

R. N.

Baccalauréat et 100% pour le Brevet de l'enseignement moyen, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé ce samedi 10 août 2024, au Cercle national de l'Armée, une cérémonie de distinction en l'honneur des lauréats Cadets de la Nation, à laquelle étaient présents le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1^{ère} Région militaire, les Chefs de départements du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, les directeurs et chefs des services centraux, ainsi que les parents des élèves primés et des professeurs d'écoles, précise la même source.

A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a tenu à transmettre aux cadettes et cadets lauréats « les félicitations de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour les excellents résultats obtenus par les écoles des cadets de la

nation, lors de cette session. Monsieur le Général d'Armée a tenu, à son tour, à adresser aux cadets ses félicitations les plus sincères pour leur remarquable réussite », note le communiqué.

« Suite aux remarquables résultats obtenus par les écoles des cadets de la nation à l'épreuve du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen, session juin 2024, il m'est agréable de m'adresser à vous, cadettes et cadets de la Nation lauréats, pour vous transmettre les félicitations de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui vous exhorte à réaliser davantage de succès et à exceller dans votre parcours scolaire et professionnel », a indiqué le chef d'Etat-major de l'ANP.

« Je tiens, à mon tour, à vous présenter, ainsi qu'à tous vos camarades, qui ont réussi à décrocher ces Brevets, mes félicitations les plus sincères pour cette réussite méritée, qui est le fruit des efforts et de la persévérance dont vous avez fait preuve tout au long de l'année scolaire », a-t-il mentionné. Par la même occasion, le

Général d'Armée a souligné que cette réussite était « le résultat naturel de l'approche globale et clairvoyante adoptée par le Haut Commandement en vue de développer les capacités de notre armée ». Il a également fait mention des cadettes qui, à l'instar des années précédentes, ont obtenu un taux de réussite de 100%.

« Cette réussite est le résultat naturel de l'approche globale et clairvoyante que nous avons adoptée dans l'objectif de développer les capacités de l'Armée nationale populaire, et qui s'articule autour d'axes majeurs, notamment la formation dans tous ses paliers. Nous considérons, en effet, que le potentiel humain qualifié est un investissement gagnant à même de faire aboutir le processus de modernisation et de développement de l'ANP et d'élever sa disponibilité aux niveaux escomptés », a-t-il souligné.

A cette occasion, « je tiens à exprimer ma fierté aux cadettes qui, à l'instar des années précédentes, ont obtenu un taux de réussite de 100%, faisant ainsi montre d'une volonté et d'une ambition inébranlables pour atteindre cette réussite qui leur permettra, sans doute, d'entamer un parcours professionnel brillant et d'intégrer tous les domaines du métier des armes. Cette réussite est le reflet des démarches soutenues que nous avons entreprises, visant à encourager le personnel féminin à occuper la place qu'il mérite à tous les niveaux et dans tous les domaines, à travers sa mise à contribution dans l'effort global de développement de l'ensemble des composantes de nos Forces armées », a encore ajouté le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

A l'issue, les lauréats et quelques professeurs ont été honorés.

A la fin de la cérémonie, l'occasion a été donnée à un cadet et une cadette pour prononcer deux allocutions au nom de leurs camarades avant que Monsieur le Général d'Armée ne prenne une photo souvenir avec les cadets honorés, conclut le communiqué du MDN.

R. N.

LES ALGÉRIENS SE TOURNENT VERS LE TOURISME LOCAL

Pour des vacances moins chères

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'été ne signifie pas les grands voyages. Les algériens qui disposent de peu de revenus sont à l'affût des occasions pour des séjours moins coûteux à travers les villes du littoral algérien.

Pour des escapades de week-end à coût supportable, rien ne vaut actuellement Tlemcen, Aïn Témouchent, Ténès et Béni Saf. Du côté de l'Oranie, les bus ne désemplissent pas de voyageurs qui partent pour 3 à 4 jours en circuits organisés. Le coût total du voyage d'une semaine en plus de l'excursion dans les sites historiques de ces villes et des nuitées ne dépasse pas les 35.000 DA. Une aubaine pour les familles qui veulent échapper aux grosses chaleurs de l'été pour un séjour de courte durée et des plus agréables. A Alger, les cars flambants neufs sont stationnés en file à la place 1er mai et attendent l'heure de départ à destination de

l'Ouest et parfois à l'Est principalement à Jijel. Les familles ont réservé des séjours à Hammam Chiguer à Tlemcen et à Béni Saf et d'autres préfèrent un week-end prolongé à destination de Mostaganem. Il faut compter une nuitée entre 5000 et 6000 DA d'autant que les places sont limitées si les estivants ne réservent pas quelques semaines à l'avance. Ces packs de tourisme local offerts par certaines agences de voyages rivalisent avec ceux des complexes touristiques dont les prix s'affolent durant la période estivale. Une nuitée dans un complexe à Alger, Béjaïa ou Oran se situe entre 15.000 à 20.000 DA et sans compter les autres dépenses pour la restauration et le transport. C'est carrément la flambée pour la location des appartements, villas et piscines dont seules les classes aisées peuvent se permettre ces séjours dorés. En revanche, et pour la promotion de la destination locale qui connaît actuellement un grand

engouement, les professionnels voyageurs tablent sur les coûts et les avantages de la visite dans des endroits insoupçonnés du patrimoine local touristique en réduisant les coûts. Les villes du littoral algérien offrent ainsi une vitrine des plus attrayantes pour la découverte et le séjour. Les cascades de Tlemcen, les eaux fraîches dans la rivière des gorges de Ghoufi à Biskra et les fameuses grottes dites « merveilleuses » à Jijel, la côte dorée d'Aokas à Béjaïa sont autant d'espaces qui connaissent une affluence record durant l'été. Il n'est pas nécessaire de dépenser trop pour ces destinations de proximité puisque certains vacanciers profitent des visites familiales pour découvrir le côté enchanteur et paisible de ces endroits féériques. Avec des randonnées et des piqueniques collectifs, l'ambiance d'un séjour relaxant est garantie.

F. A.

ALLÈGEMENT DU PROGRAMME, RECRUTEMENT...

Des nouveautés pour la prochaine rentrée scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé une rencontre nationale consacrée à la mise en œuvre du plan opérationnel pour la rentrée scolaire 2024-2025, en présence des directeurs de l'éducation des wilayas du pays.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans son allocution, le ministre a précisé que l'objectif de cette conférence est d'évaluer l'avancement concret des mesures décidées lors de la conférence nationale, afin de s'assurer que la rentrée scolaire 2024-2025 se déroule dans les meilleures conditions. Il a insisté sur l'importance de respecter les délais fixés au niveau local pour chaque opération. Concernant les nouveautés de la prochaine rentrée scolaire, Belabed a souligné que « l'enseignement de l'anglais sera généralisé en cinquième année primaire et que le manuel scolaire correspondant à cette matière est désormais prêt ». Il a également indiqué que « l'année prochaine, au même niveau, le nombre de matières sera réduit tout en conservant celles liées à l'identité nationale et en généralisant la classe préparatoire pour atteindre un taux de 100% ». Par ailleurs, la rentrée prochaine connaîtra, selon Belabed, l'achèvement des efforts déployés par les walis pour équiper les établissements scolaires du primaire en infrastructures sportives et en matériel d'éducation physique et sportive, notamment après la création d'une direction générale des sports scolaires au niveau de l'administration centrale, chargée de suivre les talents sportifs à travers le pays.

Améliorer la qualité de l'enseignement

Dans l'enseignement secondaire, pour la première fois depuis l'indépendance et dans le monde arabe et africain, 292 professeurs pour les sourds et muets seront recrutés, après l'ouverture, sur instruction du président de la République Abdelmadjid Tebboune, de l'École nationale supérieure des professeurs des sourds-muets, chargée de former des professeurs pour cette catégorie de personnes en situation de handicap, ce qui est un indicateur de la qualité de l'enseignement en Algérie au niveau international.

Le ministre a également rassuré les diplômés



des ENS (Ecole normale supérieure) dans toutes les matières en affirmant que « l'emploi dans le secteur de l'éducation nationale est garanti pour tous, c'est un engagement de l'État et même si le nombre de postes n'est pas disponible au niveau du cycle concerné, nous continuerons le processus de recrutement dans le cycle inférieur tout en leur conservant tous les avantages et nous avons l'autorisation de la fonction publique ».

D'autre part, le ministre a affirmé que « cette année, 1700 écoles primaires seront équipées de tablettes tactiles, portant ainsi à 5 000 le nombre total d'écoles équipées de ce type d'outil à l'échelle nationale. »

Par ailleurs, le ministre a insisté sur la nécessité d'équiper les établissements scolaires de toutes les infrastructures et équipements nécessaires, notamment le chauffage, le dépistage et le suivi sanitaire, la distribution des manuels scolaires et l'ouverture des cantines le premier jour de la rentrée scolaire.

En ce qui concerne la bourse de solidarité d'un montant de 5 000 DA, Belabed a indiqué que le taux de distribution aux bénéficiaires a atteint 99%, conformément aux instructions du président de la République qui a ordonné de la

remettre au moins un mois avant la rentrée scolaire, afin de permettre aux parents de l'utiliser pour acheter les fournitures scolaires de leurs enfants. Sur le plan professionnel et social, le ministre a souligné que 94 479 employés du secteur ont bénéficié d'une promotion à des grades supérieurs, et que 254.705 employés ont été recrutés, dont l'intégration de 103 457 employés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et sociale et de 5969 contractuels dans l'appareil de l'action sociale, ainsi que l'intégration de 62.262 enseignants dans les trois cycles de l'enseignement. Avec cette année, ajoute le ministre, 33 818 diplômés des écoles supérieures des professeurs et 13 637 professeurs d'anglais au primaire et 16 212 professeurs d'éducation physique ont été recrutés, alors que cette matière était auparavant assurée par des professeurs de langue arabe. Rappelons qu'avec un taux de réussite au BEM de 62,85% et au BAC de 58,28%, les résultats scolaires de cette année battent tous les records depuis l'indépendance, témoignant d'une nette amélioration de la qualité de l'enseignement en Algérie.

C. A.

RENTÉE SCOLAIRE

Début de l'opération de vente des manuels

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier dans un communiqué, le début de l'opération de vente des livres et manuels scolaires et ce en prévision de la prochaine rentrée des classes. « Cette opération qui se poursuivra jusqu'au 31 octobre prochain se fait au niveau de l'ensemble des points de vente réservés par les directions des wilayas », précise-t-on de même source. Notons que le premier responsable du secteur Abdelhakim Belabed, avait appelé à assurer la fourniture de stocks de manuels scolaires dans chaque établissement, en fonction de ses besoins réels, à établir la liste des superviseurs du processus de vente et distribuer, dans les délais, les livres aux élèves issus de familles démunies.

R. N.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

Une cellule d'écoute au profit des nouveaux bacheliers

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a pris des mesures concrètes pour accompagner les nouveaux bacheliers de la session 2024 dans leurs démarches d'inscription universitaire.

En effet, une cellule d'écoute téléphonique a été mise en place au sein du ministère. Cette initiative a pour objectif principal d'offrir une assistance directe aux futurs étudiants en répondant à leurs questions concernant les inscriptions et en leur fournissant un soutien technique. La période d'activité de cette cellule est prévue du 10 au 15 août 2024. Durant cette période, les nouveaux bacheliers pourront contacter les numéros dédiés, à savoir : 023238472, 023238473, 023238474 et 023238475. Le ministère a mobilisé ses équipes pour garantir un service efficace et

rapide, permettant ainsi de résoudre les éventuels problèmes ou doutes que pourraient rencontrer les étudiants. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à simplifier et à fluidifier le processus d'inscription, en assurant que tous les bacheliers puissent entamer leur parcours universitaire dans les meilleures conditions.

Un élément clé des inscriptions universitaires

Cette année, le ministère a également introduit une nouveauté significative dans le processus d'inscription universitaire.

Tous les paiements liés à l'inscription doivent désormais être effectués via la carte Eddahabia, une carte de paiement électronique proposée par la poste algérienne. Cette nouvelle procédure vise à moderniser et à sécuriser les transactions financières liées aux

inscriptions, tout en réduisant les risques de fraude ou d'erreurs. Les étudiants sont donc fortement encouragés à se munir de cette carte avant le début des inscriptions. Il est essentiel de vérifier que la carte dispose des fonds nécessaires pour couvrir les frais d'inscription. Pour ceux qui n'ont pas encore de carte Eddahabia, l'ouverture d'un compte CCP (Compte Chèque Postal) est une étape incontournable.

Cette carte ne servira pas uniquement pour les inscriptions, mais également pour d'autres opérations financières tout au long du cursus universitaire.

Le ministère insiste sur l'importance de cette étape pour éviter tout retard ou complication administrative, et pour permettre aux étudiants de finaliser leur inscription sans encombre.

R. R.

POUR UNE VISION PROSPECTIVE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le CAAID lance l'initiative «Roya»

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a annoncé, hier à Alger, le lancement d'une nouvelle initiative «Roya» (Vision), visant à formuler des propositions à moyen et long termes pour une économie durable et forte.

L'initiative est conduite par un conseil composé de six membres et 36 commissions thématiques qui veillent, chaque semaine, à lancer un débat sur les moyens de développer un secteur économique donné, en sollicitant des chaînes créées spécialement à cet effet via les réseaux sociaux (WhatsApp, Telegram, Facebook, LinkedIn), l'objectif étant d'obtenir des propositions écrites, a déclaré à l'APS le président du CAAID, Amine Boutalbi, en marge d'une rencontre consacrée à la présentation de l'initiative.

Tous les opérateurs économiques, experts, porteurs de projets et acteurs de la société civile peuvent contribuer à l'élaboration de ces propositions, avant leur soumission pour examen à des commissions ad hoc dans le cadre de conférences, dont les recommandations seront communiquées aux instances consultatives et aux ministères, précise le même responsable.

Les débats seront axés essentiellement autour du « développement des différents secteurs d'activité économique et d'investissement dans les jeunes et les porteurs de projets, le renforcement de l'innovation, la relance du rôle de la communauté nationale à l'étranger, outre le soutien de l'économie verte, de l'énergie renouvelable et l'autonomisation de la femme », a-t-il ajouté. Il s'agit également « du renforcement de la recherche scientifique et de la contribution à la création d'un cadre juridique et diplomatique favorisant l'attractivité des investissements », selon les explications fournies.

Les débats auront également une dimension locale, les jeunes et acteurs de la société civile, issus des différentes wilayas étant invités à y participer pour tenter d'apporter des solutions à leurs problèmes. Dans son allocution, M. Boutalbi a précisé que 150 membres se sont inscrits à l'initiative depuis son ouverture il y a une semaine, en sus de 300 opérateurs économiques désirant y adhérer, qualifiant cette initiative d'outil « pour transformer les défis en opportunités, et pour construire des mécanismes de coopération efficaces entre tous les acteurs de la société, y compris le Gouvernement, le secteur privé, le secteur public et la société civile ».

R. N.

Modernisation des paiements : l'Algérie mise sur le numérique

Face à l'évolution rapide du monde numérique, l'Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.



MOOHTARIF :
La nouvelle offre d'Algérie Télécom pour booster les petites entreprises et startups

Modernisation des paiements : l'Algérie mise sur le numérique

Face à l'évolution rapide du monde numérique, l'Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.

L'Algérie, riche de ses ressources et de son héritage, est sur le point de franchir une nouvelle étape dans son parcours numérique. Sous l'impulsion des ministères des Finances et des Postes et Télécommunications, l'Algérie entend prendre le virage des paiements électroniques, une évolution numérique incontournable pour répondre aux exigences d'un monde toujours plus connecté. La réunion de coordination, présidée par le ministre des Finances, et le ministre des Postes et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a rassemblé les acteurs clés du secteur financier et des télécommunications. Leur mission ? Élaborer une stratégie commune pour moderniser les services bancaires et promouvoir le paiement électronique. Une des préoccupations majeures abordées lors de cette réunion était l'importance de la coopéra-



tion entre les différentes entités. Le but ultime est d'offrir aux citoyens un système bancaire modernisé, efficace et surtout sécurisé. La mise en place d'une infrastructure technologique moderne reliée à un réseau commun est ainsi envisagée. Et ce, afin de soutenir les innovations en matière de systèmes d'information. Mais la technologie seule ne suffit pas. Les ministres ont également souligné l'importance de

l'éducation financière du public. Sensibiliser les citoyens aux avantages du paiement électronique sera essentiel pour garantir la réussite de cette initiative. L'autre enjeu crucial de cette transition est la confiance. Il est impératif de renforcer les liens de confiance avec les utilisateurs, car c'est sur cette base que se construira le succès de toute modernisation des services financiers. En prévision des défis à venir, des réunions trimestrielles se tiendront

régulièrement. Elles permettront de suivre l'évolution des projets, d'identifier les obstacles éventuels et de garantir une mise en œuvre fluide et efficace des stratégies convenues. Avec ces initiatives, l'Algérie s'engage résolument sur la voie de la modernité numérique. Anticipant ainsi les besoins de ses citoyens et les tendances mondiales. Et ce, tout en affirmant son rôle en tant qu'acteur majeur dans la région.

ALGÉRIE TÉLÉCOM DÉVOILE EKOTEB

La bibliothèque virtuelle qui redéfinit la lecture

La technologie moderne infuse la culture de la lecture en Algérie avec le lancement de la bibliothèque électronique EKOTEB par Algérie Télécom, une aubaine pour les lecteurs passionnés, les chercheurs et les étudiants. On vous en dit plus, ce vendredi 3 novembre 2023. En effet, Algérie Télécom marque un nouveau chapitre dans le domaine de l'accès au savoir et à la culture avec la création d'EKOTEB. Sa bibliothèque électronique dédiée à enrichir l'expérience de la lecture chez les amateurs de livres en langue arabe. Dans une ère numérique en perpétuelle évolution, EKOTEB se présente comme un carrefour de la connaissance. Embrassant des

domaines aussi divers que la littérature, les arts, l'économie, ou encore les sciences. Accessible via un simple téléchargement sur la plateforme Android, EKOTEB rend la lecture flexible et fluide. En offrant la possibilité de parcourir ses ouvrages électroniques soit en direct soit en téléchargement pour une consultation hors ligne pendant la durée de l'abonnement. Cette flexibilité est une réponse aux besoins contemporains de mobilité et d'accessibilité à l'information.

EKOTEB : les prix du nouveau service d'Algérie Télécom
Les formules d'abonnement, pensées pour s'adapter aux diverses

exigences des utilisateurs, sont disponibles en trois durées : trois mois pour 1 900 DZD, six mois pour 3 000 DZD, et une année pour 4 500 DZD. Cette structure tarifaire met l'accent sur la volonté d'Algérie Télécom de rendre le service accessible à un large public.

Le processus d'abonnement est simplifié. Les utilisateurs peuvent acquérir leur abonnement en ligne via Idoom Market avec des moyens de paiement électroniques. Tels que la carte Edahabia ou les cartes CIB, ou physiquement auprès des agences commerciales d'Algérie Télécom. Une fois le ticket d'abonnement acheté, les utilisateurs sont invités à télécharger l'application

EKOTEB, à créer leur compte personnel. Et à entrer le code de leur ticket d'abonnement pour commencer leur voyage dans l'univers des livres électroniques. L'introduction de cette bibliothèque électronique révolutionne, non seulement la manière dont les consommateurs algériens accèdent à la lecture. Mais promet également une nouvelle ère d'inclusion numérique. Avec un potentiel de croissance significatif, EKOTEB pourrait devenir un pilier central dans la diffusion du savoir et de la culture en Algérie. Un vecteur essentiel dans l'éducation et un compagnon pour toute personne assoiffée de connaissance.

L'Algérie mise sur l'intelligence artificielle pour une révolution bancaire



L'intelligence artificielle s'annonce comme le pilier de la révolution bancaire en Algérie, incarnant une transformation qui promet d'optimiser l'efficacité et de redéfinir l'expérience client au sein du secteur financier. L'Algérie embrasse le futur de son économie avec l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) pour une révolution bancaire. Il s'agit d'une initiative soulignée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, qui voit dans cette technologie un moteur essentiel à la modernisation et à l'efficacité du secteur financier. L'annonce récente lors de la Journée mondiale de l'épargne à Alger marque ainsi une étape charnière vers un système bancaire réformé, soucieux de l'inclusion financière et résolu à intégrer l'éducation financière au cœur de son développement.

L'éducation financière est érigée en priorité, avec le lancement d'un programme national visant à inculquer les rudiments financiers dès le lycée. Celui-ci soutenu par un partenariat entre l'Association des Banques et Établissements Financiers et les secteurs de l'éducation et de la formation. Ces efforts pédagogiques aboutiront en effet à la création d'une plateforme nationale d'éducation financière. Un pas de plus vers la démocratisation de l'accès aux services financiers. L'IA se présente alors comme un vecteur d'innovation, offrant une personnalisation des services à l'échelle individuelle. En s'armant d'algorithmes prédictifs, le secteur bancaire algérien pourra de ce fait affiner l'expérience client. Et ce, tout en renforçant la sécurité des transactions par une détection plus efficace des fraudes. Ces avancées ne se limitent pas à l'industrie bancaire : de nombreux secteurs marchands en ligne, y compris les sites de jeux d'argent, adoptent déjà ces technologies pour une meilleure conformité réglementaire et une expérience utilisateur optimisée.

La réforme s'annonce donc globale, touchant à la fois la structure opérationnelle des banques avec l'intégration de chatbots et d'assistants virtuels, et le cadre réglementaire. Assurant ainsi une protection accrue des données personnelles. L'Algérie, par la voix de son ministre des Finances, affirme son engagement à soutenir une transition technologique qui ne manquera pas de positionner le pays comme un acteur compétitif dans l'économie numérique globale. Cela tout en veillant à protéger et à servir au mieux ses citoyens.

En réponse à la dynamique mondiale du numérique, l'Algérie se lance dans un projet ambitieux : créer sa propre plateforme de réseau social national. Cette initiative, soutenue par les plus hautes instances du pays, marque une étape décisive vers l'autonomie numérique et la valorisation de l'identité algérienne sur la scène digitale.

Dans une ère où la numérisation s'imisce au cœur des échanges culturels et de la communication globale, l'Algérie se positionne comme acteur de cette transformation. Le ministre de la Communication, Mohammed Lagaab, a récemment affirmé devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN) que les plus hautes autorités d'Algérie soutiennent l'élaboration d'une plateforme algérienne de réseau social national. L'annonce vient de ce fait concrétiser l'ambition nationale de forger un espace numérique propre à l'Algérie, portée par le Président de la République lui-même. L'initiative de créer un réseau social « made in Algeria » ne relève pas seulement d'une réponse aux aspirations des législateurs. Elle est en effet une pierre angulaire dans la politique de souveraineté numérique



prônée par le président Abdelmadjid Tebboune. Cette plateforme de réseaux sociaux se veut un tremplin pour la diffusion de la culture et des valeurs algériennes, ainsi qu'un outil pour consolider la communication interne. Avec cet élan vers l'autonomie numérique, l'Algérie suit les pas d'autres nations qui ont déjà franchi le cap vers l'indépendance digitale.

Réformes législatives pour la presse et l'expression numérique

Parallèlement, Mohammed Lagaab a souligné les efforts législatifs entrepris avec le pro-

jet de loi sur la presse écrite et électronique. L'objectif annoncé est double : structurer le secteur et accroître la performance des médias nationaux. L'approche se veut pragmatique et réactive, avec la promesse d'autorisations immédiates pour la création de nouvelles entités médiatiques, sous réserve de conformité aux normes établies. La réforme envisagée pourrait donc être un catalyseur pour un paysage médiatique plus dynamique et transparent.

Enjeux et perspectives

Cette démarche audacieuse place de ce fait l'Algérie au

cœur des discussions sur la souveraineté numérique. La mise en place d'une plateforme de réseaux sociaux nationale et la réforme de la législation sur la presse sont des pas en avant significatifs.

Ils annoncent un futur où la technologie et l'information seraient ancrées dans un cadre national renforcé. Favorisant ainsi l'épanouissement d'une identité numérique algérienne distincte. Cela pourrait transformer la manière dont la société algérienne communique et interagit avec le monde. Et ce, tout en préservant et en mettant en avant ses valeurs et sa culture unique.

Signature d'un protocole d'accord entre Algérie Télécom et le CIP

Algérie Télécom et le Centre international de presse (CIP) ont signé jeudi un protocole d'accord marquant le début d'une "collaboration prometteuse visant à renforcer le secteur des médias et de la communication en Algérie", indique un communiqué de

l'entreprise Algérie Télécom. Le protocole d'accord, signé par le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et le directeur général du CIP, Mourad Benredouane, s'inscrit dans "la continuité des efforts conjoints pour contribuer de manière

significative au développement des deux secteurs stratégiques, tout en renforçant les liens entre les deux institutions", précise le communiqué. La collaboration entre Algérie Télécom et le CIP permettra, ajoute la même source, de "mettre en commun les

ressources et les expertises des deux entités, notamment en ce qui concerne la couverture médiatique, l'organisation d'événements nationaux et internationaux, ainsi que la formation dans les domaines journalistique et technologique".

MOOHTARIF : L'offre d'Algérie Télécom pour booster les petites entreprises et startups

Dans une initiative audacieuse, Algérie Télécom dévoile MOOHTARIF, un nouveau forfait révolutionnaire conçu spécifiquement pour les petites entreprises, les startups et les professionnels indépendants.

L'univers des affaires en Algérie connaît une avancée significative avec le lancement de MOOHTARIF par Algérie Télécom. Ce forfait, spécialement élaboré pour répondre aux besoins des petites entreprises, des startups, et des travailleurs indépendants, marque un tournant dans l'offre de services de communication dans le pays. On rapporte pour vous plus de détails, à cet égard dans ce passage du mardi 31 octobre 2023. Le service en question se présente comme une aubaine pour les professionnels en quête de solutions



de télécommunication adaptées et performantes. Ce package inclusif offre, en effet, une variété de services taillés pour les exigences spécifiques des entreprises de toutes tailles. Que vous soyez dans le commerce, la technologie ou les services, MOOHTARIF est conçu pour s'aligner parfaitement

avec les différents secteurs d'activité.

La pierre angulaire de ce nouveau forfait est l'accès à un internet à très haut débit, allant jusqu'à 300 mégas. Permettant ainsi une navigation fluide et rapide, essentielle à l'efficacité professionnelle. En plus de l'internet, l'offre inclut un

service de téléphonie fixe illimité, crucial pour maintenir une communication constante et fiable avec les clients et partenaires.

**MOOHTARIF :
la révolution numérique
d'Algérie Télécom pour
les entrepreneurs !**

L'établissement de télécom-

munication a également simplifié le processus d'abonnement à MOOHTARIF.

Les intéressés peuvent souscrire à ce service soit en remplissant un formulaire électronique via un lien fourni, soit en se rendant directement dans une agence commerciale. Cette flexibilité dans la souscription assure que les entreprises de toutes tailles peuvent facilement bénéficier de ces services novateurs.

Avec le lancement de cette offre, Algérie Télécom ne se contente pas de fournir un simple service. Mais propose une solution complète qui pourrait révolutionner la manière dont les petites entreprises et les startups algériennes abordent le monde numérique. Cette initiative représente non seulement un pas en avant pour la société de télécommunications, mais aussi pour l'écosystème entrepreneurial du pays, promettant une nouvelle ère de croissance et d'innovation numérique en Algérie.

Algérie Poste renforce la protection des données et simplifie la consultation de solde

Face à l'ère numérique et ses défis, Algérie Poste prend des mesures significatives pour renforcer la sécurité et la protection des données personnelles des utilisateurs de la carte Edahabia, tout en facilitant l'accès aux informations de compte. Dans un monde de plus en plus connecté, la sécurité des données personnelles devient un enjeu majeur pour les institutions financières et leurs clients. Conscient de cette réalité, Algérie Poste a récemment lancé une campagne de sensibilisation, soulignant l'importance de la vigilance concernant la protection des données sensibles liées à l'usage de la carte Edahabia. Cette initiative reflète la responsabilité croissante des établissements financiers dans la protection des informations client. La carte Edahabia, essentielle dans la gestion quotidienne des transactions financières de nombreux Algériens, devient ainsi le centre d'une attention particulière. L'utilisation accrue de la carte



soulève des préoccupations en matière de confidentialité et de sécurité. L'avertissement d'Algérie Poste sur sa plateforme Facebook indique une prise de conscience institutionnelle et un engagement vers la protection des consommateurs. Le risque principal mis en avant par AP est le partage des données personnelles, et plus spéci-

fiement du code « OTP ». Ce dernier, souvent utilisé dans les transactions et l'authentification. Il s'agit d'une clé vers la sécurité des comptes et des informations financières. En cas de divulgation, les conséquences peuvent être désastreuses, allant de la fraude financière à des atteintes plus larges à la vie privée.

En réponse à ces risques, Algérie Poste n'a pas seulement choisi de sensibiliser ses clients, mais aussi de mettre en place des moyens efficaces pour vérifier le solde des comptes en toute sécurité. L'utilisation d'applications mobiles telles que « Poste Mobile » et « ECCP », le service clientèle via le 1530, le service SMS de Mobilis, et les guichets automatiques sont autant de méthodes offertes aux clients pour une gestion pratique et sécurisée de leurs finances.

Ces développements chez l'établissement public indiquent une évolution positive dans le domaine de la sécurité des informations financières. Soulignant à la fois l'importance de la sensibilisation du public et l'adoption de technologies facilitant une gestion sûre et pratique des finances personnelles. La démarche de l'institution confirme sa responsabilité dans la protection des clients tout en offrant des services adaptés à l'ère numérique.

BÉCHAR

Un programme complémentaire de logements et d'aides à l'habitat rural

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, jeudi, un programme complémentaire de 1.000 logements publics locatifs (LPL) et de 1.500 aides financières à l'habitat rural en faveur de la wilaya de Béchar pour l'exercice 2024.



Exprimant en marge de la cérémonie de lancement du projet du nouveau complexe

sportif d'envergure dont a bénéficié Béchar pour un coût de plus de 33 milliards de dinars, M. Belaribi,

accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a indiqué que ce nouveau

programme d'habitat, d'un coût de plus de cinq milliards de dinars, dont 4 milliards DA pour la réalisation du programme des 1.000 LPL et 1,3 milliard DA pour les 1.500 aides financières au programme de l'habitat rural, vise à répondre à l'attente de la population de la wilaya en matière d'habitat. Auparavant, la wilaya avait bénéficié d'un programme de 500 logements publics locatifs (LPL), 500 logements promotionnels aidés (LPA), 1.226 aides financières à l'habitat rural et 1.472 autres aides aux bénéficiaires de terrains à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux, a fait savoir le membre du Gouvernement.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 2

Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales dès la rentrée

La spécialité de "mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales" a été introduite pour la première fois à l'offre pédagogique de l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine-2) pour la prochaine rentrée universitaire 2024-2025, a-t-on appris mercredi auprès de son recteur.

Dans une déclaration à l'APS, Pr. Youcef Lakhdar Hamina a indiqué que cette spécialité du mode de formation à double compétence (préparation

d'un diplôme universitaire dans deux filières complémentaires) a été ouverte au niveau de la Faculté des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Cette nouvelle spécialité, qui permet à l'étudiant d'acquérir des compétences en informatique et dans les nouvelles technologies et de les appliquer aux sciences humaines et sociales, s'inscrit dans le cadre du plan de développement de cette institution de l'enseignement supérieur qui dispose de plus

de 17.000 postes pédagogiques, a-t-il noté. Deux autres spécialités nouvelles de "génie des logiciels" et de "cybersécurité" seront également introduites au cursus d'ingénieur d'Etat en informatique de la même faculté à la prochaine rentrée, est-il noté.

L'année universitaire précédente 2023-2024 a connu la formation par l'Université de Constantine 2 de 5.261 diplômés, dont 3.370 en licence et 1.891 en master, a-t-on fait rappeler.

ROUTE PORT D'ORAN-AUTOROUTE EST-OUEST

Un axe stratégique important

Le premier tronçon de la nouvelle route reliant le port d'Oran et l'autoroute Est-Ouest, s'étendant sur une distance de 8 km, constitue un axe stratégique important sur le plan économique, commercial et touristique.

Cet axe routier, dont le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a supervisé, jeudi, la mise en service, devra conférer une importante dynamique à Oran et une fluidité du trafic des camions de et vers le port, sachant que leur nombre atteint actuellement 1.600 camions/jour et cette voie devra donner une esthétique à la façade maritime de la ville d'Oran.

Cette voie permet aux usagers de gagner du temps, d'éviter l'encombrement, notamment durant la saison estivale, et permet également d'admirer une vue panoramique sur El-Bahia à partir de la façade et de la ville, et ce jusqu'à le 4ème boulevard périphérique, au niveau de la commune de Bir El Djir.

Cette route, construite aux dernières techniques et dont la réalisation a été prise en charge par le groupe algéro-

ture "Makyol", comprend cinq ouvrages d'art, dont un tunnel à double sens d'une longueur de 930 mètres, un autre d'une longueur de 1.580 mètres, un pont d'une longueur de 680 mètres, ainsi qu'une autre voie sur mer et d'une voie express, a déclaré, à l'APS, le directeur régional de l'Algérienne des autoroutes, Ahmed Rouini.

Il a souligné que six opérations tests réussies ont été menées au niveau des deux tunnels, avec l'accompagnement des services de la protection civile, concernant les dispositifs de lutte contre les incendies, les systèmes d'aération, d'éclairage et les sorties de secours, afin de sécuriser ces ouvrages d'art et assurer la sécurité de citoyens.

Dans le cadre du même projet, la route Djoualek a également été réhabilitée, permettant de donner une esthétique au front de mer, a ajouté le même responsable.

De son côté, le président-directeur général (P.-dg) de l'entreprise portuaire d'Oran, Nasser Chareb, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que

cette route périphérique donnera un plus grand dynamisme au trafic des marchandises et des conteneurs, ce qui permettra aux camions d'entrer et de sortir du terminal à conteneurs, jusqu'à le 4e boulevard périphérique, désengorgeant ainsi l'ancienne route menant vers le port.

Elle permettra aussi d'accélérer le rythme de traitement et de livraison des conteneurs, puisque entre 400 et 450 conteneurs sont actuellement livrés quotidiennement, alors que l'objectif est de passer progressivement à 1.000 conteneurs par jour avec la mise en service de cette route pour servir les opérateurs économiques.

Le wali d'Oran Saïd Sayoud avait déclaré, lors de sa récente visite du projet, que de vastes opérations de reboisement seraient menées le long du tracé, avec la réalisation de futurs projets dans le cadre d'investissements publics et privés, tels que des structures sportives, un port de plaisance, des cafétérias et restaurants, ainsi qu'un centre de thalassothérapie à l'eau de mer et une infrastructure hôtelière.

GHARDAÏA

Un incendie dans une palmeraie de l'Oasis "Souaregue" totalement maîtrisé

Un incendie qui s'est déclaré, jeudi après-midi, dans une palmeraie de l'Oasis "Souaregue", près de Metlili, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Ghardaïa, a été totalement maîtrisé par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris de ce corps constitué. Pour circonscrire le feu qui s'est propagé dans la palmeraie et ravagé selon les premières estimations près de 63 palmiers productifs et 33 plants non productifs ainsi que quelques hectares d'herbes sèches, de la broussaille et du tamaris, les services de la Protection civile ont déployé une dizaine de camions anti-incendie des unités de Metlili et du poste avancé de Seb Seb pour maîtriser le feu et l'empêcher de s'étendre à l'extérieur de la palmeraie touchée par les flammes et éviter les dépôts de feux vers les habitations ou d'autres palmeraies, a ajouté la même source. Grâce à la mobilisation rapide des différentes équipes d'intervention de la Protection civile de Metlili appuyées par l'équipe du poste avancé de Seb Seb, cet incendie, dont les causes demeurent inconnues, a été totalement maîtrisé, a fait savoir la cellule de communication de la Protection civile. Une enquête a été ouverte par le parquet près le tribunal de Ghardaïa pour déterminer les causes exactes de ce sinistre. Pour rappel, plusieurs interventions des services de la protection civile ont été effectuées dans les différentes localités durant cette période estivale suite à la canicule, signale-t-on.

IMPÔTS

Une plateforme numérique pour l'achat en ligne des timbres fiscaux

La Direction générale des impôts (DGI) a lancé, jeudi à Alger, la plateforme numérique "Tabioucom", dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux.

La cérémonie de lancement de cette plateforme a été présidée par le ministre des Finances, Laâziz Faïd, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du médiateur de la République, Madjid Ammour, et du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement. Cette plateforme accessible 24h/24 et 7j/7 permet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement. Selon les explications fournies, le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire.

Ce service sera élargi dans "les prochains jours" pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres de commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires.

Cette plateforme disponible en trois langues (arabe, anglais et français) est accessible via le site électronique (tabioucom.mf.gov.dz), et une cellule d'écoute a été mise en place pour rece-



voir les préoccupations des utilisateurs via le courriel : tabioucom@mf.gov.dz.

Cette plateforme a été conçue par des groupes de travail des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Poste, du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique ainsi que de l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN).

Une démonstration pratique de cette plateforme a été présentée par l'utilisation de données réelles, ayant donné lieu à la fluidité de l'opération d'acquisition et de retrait de timbres fiscaux. La cérémonie a été marquée également par la signature d'un accord de partenariat entre la DGI et la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives relevant du ministère de l'Intérieur pour définir les modalités pratiques de vérification et de validation des reçus du e-paiement des droits de timbre.

Intervenant à cette occasion, M. Faïd a indiqué que "cet évènement impor-

tant" constitue une nouvelle pierre angulaire qui s'ajoute à l'édifice des produits numériques et des services à distance, développés par les cadres du ministère des Finances.

Il a souligné que cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches administratives, afin de permettre au citoyen ainsi qu'à l'opérateur économique d'éviter les déplacements aux recettes des impôts pour s'acquitter des droits de timbre, ainsi que "d'éviter toute forme de contrebande et de falsification des timbres fiscaux".

Les services disponibles sur la plateforme "tabioucom" sont un "modèle à suivre" en matière de développement des services numériques, qui "contribueront, sans doute, au renforcement de la confiance entre le citoyen et l'administration", a indiqué le ministre, soulignant l'importance de promouvoir cette plateforme et d'œuvrer à élargir les services numériques pour inclure plus de mesures fiscales dans le "prochain avenir".

Après avoir rappelé les réalisations numériques dans le secteur financier,

M. Faïd a souligné que ces réalisations visaient "principalement à instaurer une gestion électronique permettant à tous les acteurs de ce secteur, y compris les impôts, les douanes, les domaines, la trésorerie, la comptabilité, les banques et les services du budget, de mettre en place des systèmes d'information garantissant une gestion transparente et efficace, ainsi que la fourniture de services numériques de haute qualité".

Pour sa part, la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a qualifié, dans son intervention, le lancement de cette plateforme de "démarche innovante et de bond qualitatif" dans le processus d'amélioration et de simplification des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques.

Entres autres avantages de la plateforme "tabioucom", la responsable a cité l'augmentation du recouvrement fiscal, la mobilisation des ressources fiscales, et la garantie des droits du Trésor public à travers la création d'un mécanisme permettant de vérifier le paiement effectif, ainsi que la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour renforcer l'inclusion financière.

Elle a également fait savoir qu'un espace sera mis à la disposition des services concernés par la délivrance des documents d'identité et de mobilité, permettant à l'administration auprès de laquelle a été déposé le dossier de vérifier et de valider l'authenticité des reçus du e-paiement afin d'éviter toute falsification ou utilisation illégale.

A cette occasion, Mme Abdellatif a passé en revue les services numériques lancés par la DGI au cours des dernières années, ainsi que d'autres qui seront lancés progressivement.

PRIX DU CAFÉ

Les importateurs bientôt compensés pour réguler les prix

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé, jeudi à Alger, que l'Etat procédera bientôt à la compensation des importateurs de café pour la différence entre les prix actuels sur le marché mondial et ceux pratiqués habituellement, dans le but de réguler les prix de ce produit de large consommation en Algérie.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de remise de diplômes aux étudiants du Centre de formation relevant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), M. Zitouni a affirmé que "les prix du café ont connu une hausse vertigineuse au niveau mondial, passant de 2 USD à 7 USD/kg en raison des perturbations climatiques, de la

spéculation et des tensions géopolitiques, ajoutant que bien qu'il ne s'agisse pas d'un produit de première nécessité, le café reste un produit de large consommation et doit être à la portée des Algériens, conformément aux instructions du président de la République".

Le ministre a assuré les importateurs de café destiné à la vente en l'état ou dans le cadre de la transformation et de la fabrication que "les services du ministère ont mené une enquête approfondie pour recenser toutes les quantités de café importées et compenseront chaque opérateur, une fois le décret y afférent sera publié dans les prochaines heures".

Ce décret fixera le prix de ce produit, en ce sens que le prix définitif sera le

même au niveau national, indépendamment du prix de l'importation par les opérateurs, a précisé M. Zitouni, ajoutant que cette compensation sera "temporaire" en attendant le retour à la normale des prix sur les marchés mondiaux. Concernant les prix des viandes blanches, le ministre a affirmé que 11 tonnes de poulet seront déstockés sur le marché national, à partir de jeudi, pour arriver progressivement à 14.000 boucheries réparties sur tout le pays et ce, afin de réduire leur prix à 295 dinars/kg.

M. Zitouni a attribué la hausse des prix du poulet "de 350 DA/Kg à plus de 500 DA dans certains marchés" aux spéculateurs qui "tentent de se constituer en bandes pour contrôler les prix", assurant que ses services

"poursuivront tous les spéculateurs identifiés".

Au sujet de la légère baisse des exportations hors-hydrocarbures en 2023, tel que mentionné dans le rapport annuel de la Banque d'Algérie, le ministre a précisé qu'il s'agit d'une baisse en valeur et non en quantité, car beaucoup de marchandises exportées par l'Algérie ont vu leur prix stabilisés l'année dernière, après leur hausse suite à la pandémie de la Covid-19, pour ne citer que les phosphates et les engrais.

Le ministre a rassuré que le volume des exportations algériennes a connu une courbe ascendante en dépit de la baisse des prix de certains produits exportés et que cette cadence s'accéléra dans les prochaines années.

NOUVEAU MASSACRE À GHAZA

L'Algérie demande la tenue d'une réunion d'urgence au Conseil de sécurité

L'Algérie a demandé la convocation d'une réunion publique d'urgence au Conseil de sécurité pour mardi prochain consacrée au dernier massacre sioniste perpétré contre une école abritant des déplacés dans la bande de Ghaza et qui a fait au moins 100 martyrs.

Selon une source diplomatique à New York, la demande formulée par l'Algérie « est dictée par les graves développements dans les Territoires palestiniens occupés, notamment suite à l'attaque aérienne de l'armée de l'occupation sioniste contre une école à Ghaza ». « Cette demande a été faite en consultation avec l'Etat de Palestine », signale la même source, précisant que la requête de l'Algérie « est soutenue par d'autres pays membres du Conseil de sécurité ».

Au moins 100 Palestiniens sont tombés en martyrs samedi matin lorsque l'aviation de l'entité sioniste a ciblé, avec trois frappes, l'école Al-Tabaieen, qui hébergeait des déplacés, dans le quartier El-Daraj, à l'est de Ghaza.

Ce nouveau massacre a suscité l'indignation de plusieurs pays et organisations internationales qui ont appelé à la protection de la population de l'enclave palestinienne ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis le 7 octobre 2023. Selon le dernier bilan, l'agression sioniste contre la bande de Ghaza a fait 39.790 martyrs et 92.002 blessés.

Des condamnations et appels à cesser le « génocide » à Ghaza

Plusieurs condamnations et appels à cesser le « génocide » à Ghaza, commis par l'entité sioniste contre des civils Palestiniens non armés, depuis 10 mois. La Rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, le Qatar, la Jordanie, l'Égypte sont unanimes et appellent la communauté internationale à agir. Ils accusent l'occupant sioniste de



crimes de guerre et contre l'humanité puisqu'il affame et expose aux maladies les Palestiniens en empêchant le cheminement des aides humanitaires.

Albanese accuse les sionistes de « génocide » en Palestine

La Rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, Francesca Albanese, accuse samedi l'entité sioniste d'avoir commis un « génocide » contre des Palestiniens, rapporte l'APS. C'est suite à une nouvelle frappe de l'armée sioniste sur une école abritant des déplacés palestiniens dans la bande de Ghaza, qui a fait plus de 100 martyrs que Mme Albanese accuse avec ferveur l'occupant sioniste. La cible est « à la fois, un hôpital à la fois, une école à la fois, un camp de réfugiés à la fois, une zone de sécurité à la fois », « avec des armes américaines et européennes et au milieu de l'indifférence de toutes les nations civilisées », déclare Mme Albanese sur le réseau social X, après plus de 10 mois d'agression sauvage dans la bande de Ghaza.

Mme Albanese demande pardon aux Palestiniens pour « l'incapacité collective à les protéger en respectant le sens le plus fondamental du droit international ».

Le Qatar réclame « l'envoi d'enquêteurs indépendants de l'ONU »

Le Qatar condamne aussi ce crime par la voix de son ministère qatari des Affaires étrangères qui réclame dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, « l'envoi d'enquêteurs indépendants de l'ONU afin de mener des investigations sur le ciblage continu par les forces d'occupation d'écoles et d'abris pour les personnes déplacées ».

Il appelle la communauté internationale à « assurer une protection totale aux personnes déplacées et à empêcher les forces d'occupation de mettre en œuvre leurs plans visant à les forcer à quitter la bande de Ghaza », ajoute-t-on de même source. Le ministère jordanien des Affaires étrangères condamne également le bombardement par l'armée de l'occupation

sioniste de l'école Al Tabaieen, qui hébergeait des déplacés palestiniens. Selon lui, cette attaque constitue « une violation flagrante du droit international ».

La Jordanie accuse l'entité sioniste de « faire échouer » l'option du cessez-le-feu

Le porte-parole du ministère, l'ambassadeur Sufian Al Quda, a « réaffirmé la condamnation sans équivoque par le Royaume des violations continues du droit international et du droit humanitaire » commises par l'occupant sioniste « en l'absence d'une position internationale ferme qui contraindrait l'entité sioniste à respecter le droit international et à mettre fin à son agression contre Ghaza et aux massacres, destructions et catastrophes humanitaires sans précédent qui en résultent ».

Il ajoute que cette attaque, « qui survient à un moment où les médiateurs cherchent à reprendre les négociations sur un accord d'échange conduisant à un cessez-le-feu permanent », à Ghaza dénote l'intention de l'entité sioniste de « bloquer » et de « faire échouer » tout effort dans ce sens.

L'Égypte appelle à « une action internationale »

L'Égypte condamne aussi le bombardement et appelé à « une action internationale » pour protéger les Palestiniens. Dans un communiqué publié samedi, le ministère égyptien des Affaires étrangères exige « une position internationale unifiée qui protège le peuple palestinien de la bande de Ghaza et mettrait fin à la série de tirs contre des civils non armés ».

Au moins 60.000 Palestiniens ont cherché refuge dans les zones occidentales de la bande de Ghaza après la récente décision d'évacuation annoncée par l'armée sioniste il y a quelques jours, selon les Nations Unies. C'est ce qu'a rapporté Florencia Soto, du Bureau du porte-parole du secrétaire général des Nations unies, lors d'une conférence de presse, animée la veille de l'attaque, citant rapport du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

R. I. / Agences

L'OCI condamne le nouveau crime sioniste contre une école

L'OCI condamne le nouveau crime sioniste contre une école abritant plus de 6.000 déplacés palestiniens, commis hier samedi à l'aube, dans la bande de Ghaza. L'Organisation de la coopération islamique (OCI) qualifie ce crime d'« extension des massacres brutaux et du crime de génocide commis par l'occupation depuis plus de 10 mois dans la bande de Ghaza, en violation flagrante du droit international, des ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ) et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU ».

Plus de 100 martyrs dans les trois frappes de l'armée sioniste

Plus de 100 martyrs palestiniens sont tombés et des dizaines de blessés suite aux

attaques de l'aviation de l'entité sioniste. Elle a ciblé, avec 3 frappes, l'école Al Tabaieen, qui hébergeait des déplacés, dans le quartier El Daraj, à l'est de la ville de Ghaza, alors que des citoyens palestiniens accomplissaient la prière d'el Fadjr, selon le Bureau des médias dans cette ville. L'OCI tient « entièrement responsables de ces crimes continus » l'entité sioniste. L'organisation considère ces crimes comme « des crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, y compris dans la ville d'Al Qods ».

Au moins 14 écoles bombardées par l'aviation sioniste depuis le 6 juillet

Au moins 14 écoles bombardées par l'armée sioniste à Ghaza depuis le 6 juillet

dernier. Ces attaques ont fait plus de 280 martyrs, selon les bilans des autorités sanitaires. Cette énième attaque intervient dans un contexte où le système de santé dans la bande de Ghaza s'est complètement effondré puisque l'entité sioniste bloque le passage aux aides humanitaires. Selon le directeur du bureau des médias à Ghaza, Ismail Al Thawabta, « l'école Al-Tabaieen qui a été ciblée aujourd'hui porte à 175 le nombre des centres d'hébergement que l'occupation a ciblés depuis le début de la guerre dévastatrice, y compris 155 écoles directement ciblées ».

Plus de 131.000 martyrs et blessés palestiniens à Ghaza depuis le 7 octobre

Al Thawabta appelle la communauté internationale à exercer une pression sur

l'entité sioniste pour « qu'elle mette fin à ces massacres, à la guerre génocidaire et à la guerre de nettoyage ethnique contre le peuple palestinien ».

« Le nombre de massacres commis depuis le début de la guerre a dépassé les 3 700 sur une période de plus de 308 jours consécutifs », précise-t-il.

Depuis le 7 octobre, l'entité sioniste mène une guerre sans merci contre Ghaza faisant plus de 131.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine. Ainsi, le bilan de l'agression génocidaire sioniste atteint 39.790 martyrs et 91.702 blessés depuis le 7 octobre 2023, indique samedi les autorités palestiniennes du secteur de la Santé.

R. I. / Agences

JO PARIS-2024

One, two, three, viva l'Algérie !

Héroïque, la boxeuse Imane Khelif a offert une deuxième médaille d'or à l'Algérie aux Jeux olympiques 2024, en dominant haut la main la Chinoise Yang Liu (5-0), en finale de la catégorie (66 kg), disputée vendredi soir à Paris.

Un drapeau algérien sur les épaules et la médaille d'or autour du cou, la première boxeuse algérienne sacrée aux JO a longtemps célébré son sacre avec son public autour du ring, après avoir fait retentir l'hymne national dans le court central de Roland-Garros.

« Cette médaille d'or représente tellement de sacrifices pour moi et mon équipe. Même ma famille, mon village et tout le peuple algérien ont partagé ce rêve, devenu réalité, avec moi durant les huit dernières années. Cette victoire est celle de la fierté d'une femme forte, qui a su répondre à toutes les critiques sur le ring », a-t-elle réagi en zone mixte après le combat.

« Je partage ce titre olympique avec tout le peuple algérien et le monde arabe en général. Les Algériens méritent de vivre des moments de joie. Je suis tellement fière d'avoir fait retentir l'hymne national à Paris et d'avoir réalisé mon rêve », a-t-elle ajouté.

Avant d'enchaîner : « Je tiens également à remercier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui est mon premier supporter, et de son soutien depuis 2022 quand il m'avait reçue. C'est lui qui m'avait encouragée à poursuivre mon rêve olympique et comme promis je ramène la médaille d'or au pays ».

Dans une finale maîtrisée de bout en bout face à la championne du monde 2023, l'Algérienne de 25 ans est parvenue à maintenir à distance son adversaire puis à asséner plusieurs droites qui ont fait la différence. Dans un combat où le suspense n'a pas vraiment existé, Khelif a nette-



ment dominé les deux premiers rounds, grâce à son allonge supérieure et ses enchaînements qui ont fait mouche. La dernière reprise a été une formalité pour la native de Tiaret, et c'est donc par une décision unanime que la victoire lui a été accordée, sous les vivats des supporteurs algériens qui scandaient « Imane, Imane ! ». « C'était une finale de haut niveau face à une boxeuse expérimentée, mais nous avons bien préparé ce combat. J'ai réussi à mettre en place notre plan dès l'entame de cette finale pour ensuite gérer jusqu'au round final », a expliqué Khelif l'air soulagé après un sacre olympique largement mérité. Avec ce sacre historique pour la boxe féminine algérienne, khelif confirme sa nette domination depuis le début du tournoi olympique, en remportant brillamment tous ses combats depuis le début de la compétition, parvenant à éliminer, tour à tour, l'Italienne Angela Carini au bout de 46 secondes en huitièmes de finale, la Hongroise Luca Anna Hamori en quarts, la Thaïlandaise Janjaem Suwannapheng en demi et enfin la Chinoise Yang Liu en finale, après décisions unanimes des juges sur les scores (5-0).

Avec cette deuxième médaille d'or, après celle obtenue par la gymnaste Kaylia Nemour aux barres asymétriques,

que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, était « son premier soutien et son premier supporter », précisant avoir honoré la promesse qu'elle lui avait faite de décrocher l'or, en battant la Chinoise Yang Liu (5-0) en finale disputée vendredi soir au stade Roland-Garros (Paris). « Le président de la République m'a appelée juste après la finale. C'est mon premier soutien et mon premier supporter. Il me connaît depuis 2022. Je lui ai promis la médaille d'or et j'ai honoré ma promesse. Je la lui dédie ainsi qu'au peuple algérien », a déclaré Imane Khelif à la presse en zone mixte.

Saïd Chanegriha à Imane Khelif : « Tu as honoré l'Algérie »

Le Général d'Armée Saïd Chengriha, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, a félicité Imane Khelif, qui a gagné une médaille d'or aux épreuves de la boxe des Jeux olympiques de Paris.

« Félicitations championne, pour la médaille d'or aux Jeux olympiques 2024. Tu as prouvé avec mérite et dignité que l'Algérie, qui a donné naissance aux héroïnes de la révolution, continuera d'enfanter des champions. Tu as honoré l'Algérie. Que de nouvelles victoires suivent. Vive l'Algérie ! », a-t-il écrit dans son message.

R. S.

l'Algérie (2 or) remonte à la 34e place du classement général des médailles des JO 2024. Le demi-fondiste Djamel Sedjati aura l'occasion de bonifier la moisson algérienne, puisqu'il sera engagé en finale du 800 m, prévue samedi à 18h05 au stade de France.

« Le président de la République est mon premier soutien »

La pugiliste algérienne Imane Khelif a affirmé, après avoir reçu sa médaille d'or aux Jeux olympiques de Paris (JO-2024),

L'Algérien Djamel Sedjati remporte le bronze sur le 800 m

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati, a remporté la médaille de bronze du 800 m des Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), hier sur la piste d'athlétisme du stade de France. L'enfant de Tiaret qui a réalisé un temps de 1:41.50, a été devancé par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi (1:41.19), médaillé d'or, et le Canadien Arop Marco (1:41.20), médaillé d'argent. Il s'agit de la première médaille pour l'athlétisme algérien aux JO depuis le doublé en argent de Taoufik Makhoulfi sur le 800 m et 1500 m à Rio. Le vice-champion du monde 2022 boucle ainsi en apothéose sa saison qui aura été magnifique, lui qui a réalisé en juillet dernier la meilleure performance de l'année et le troisième meilleur chrono de tous les temps (1:41.46).

Entraîné par Amar Benida, Sedjati offre à l'Algérie la troisième médaille dans ces Jeux, après les deux médailles d'or de la gymnaste Kaylia Nemour, décrochée dimanche dernier aux barres asymétriques, et de la boxeuse Imane Khelif, sacrée vendredi soir au stade de Roland-Garros chez les 66 kg.

Des festivités grandioses à Tiaret

Des citoyens de Tiaret ont exprimé leur immense joie suite à la victoire de la boxeuse Imane Khelif, qui a décroché la médaille d'or aux Jeux olympiques de Paris 2024, en scandant son nom et en répétant le slogan « One, Two, Three, Viva l'Algérie ! », après l'annonce de sa consécration à l'issue du combat final qu'ils ont suivi sur écran géant dans son village natal, Bibane Mesbah.

Ce village a vécu une ambiance particulière, en présence des familles, à leur tête la famille de la championne Imane Khelif, ce qui a conféré à cet événement une ambiance festive, surtout lorsqu'elle a reçu la médaille d'or, lors de la levée du drapeau national et au retentissement de l'hymne national à Paris.

Le père de la boxeuse, Ameer Khelif, a avoué que le combat lui a mis les nerfs à vif, malgré sa certitude qu'Imane allait le remporter car, a-t-il dit « Imane est forte et elle a préparé ce rendez-vous pendant huit ans ».

Il s'est adressé à elle par téléphone en disant : « Je suis fier de toi, ma fille, tu es une

championne, qui a fait honneur au pays et a hissé haut son drapeau », tout en présentant ses remerciements au peuple algérien solidaire et aux pouvoirs publics pour avoir accompagné la championne Imane Khelif.

Il a souligné qu'Imane « a été victorieuse grâce à ses capacités sportives et elle a également vaincu la haine et la discrimination raciale, et c'est une victoire pour son pays, l'Algérie. Pendant longtemps, elle a vécu sous une pression qui l'a mise au défi et elle l'a surmontée, Dieu merci ». Il a ajouté qu'il l'a félicitée par téléphone, suite à l'annonce de sa victoire avec l'expression « le rêve est enfin réalisé », qui est le mot de passe entre eux, précisant que les félicitations en direct du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sont une source de fierté pour la famille Khelif et pour les habitants de la wilaya de Tiaret, tout en souhaitant au champion Sedjati la médaille d'or, lors de la finale, qui se tiendra, samedi soir dans la spécialité des 800 mètres.

De son côté, l'oncle de la championne,



Mohamed Khelif, a déclaré qu'Imane a réussi grâce à sa force et sa détermination et a affronté une campagne malveillante lancée contre elle et aux tentatives d'exclusion, mais grâce aux prières et au soutien du peuple et des pouvoirs publics, elle a remporté la médaille d'or.

Le village de Bibane Mesbah et plusieurs

autres villes ont vécu des festivités, avec les klaxons des voitures, la diffusion de chants et hymne nationaux, durant la nuit, après avoir suivi le combat qui a opposé Imane Khelif à la chinoise Yang Liu dans la finale des moins de 66 kg, via un écran géant dans le stade de proximité du village de Bibane Mesbah.

LE PRIX DE LA VÉRITÉ



20h15

TMC

Le cadavre d'une jeune femme est retrouvé dans la piscine d'un hôtel de luxe de Saint-Paul-de-Vence. Les enquêteurs de la gendarmerie découvrent rapidement qu'il s'agit d'un meurtre. Le capitaine Marie Jourdan arrive alors de Lyon afin de prêter renfort aux forces de l'ordre locales. Les membres de la brigade ne voient pas du meilleur œil l'intrusion de cette femme flic au caractère bien trempé. D'autant qu'elle n'est pas du genre à ménager les notables du coin.
Ce téléfilm divertissant jouit d'une intrigue sans temps morts et de plusieurs rebondissements inattendus menant à un final réussi.

UNIQUE, VICTOR WEMBANYAMA



20h05

CANAL+

Au mois de juin 2023, le basketteur français Victor Wembanyama a été sélectionné comme choix numéro un de la draft NBA, du jamais vu pour un international tricolore. L'ancien pivot de Boulogne-Levallois débutera ainsi sa carrière dans le championnat américain de la NBA sous le maillot des San Antonio Spurs. De sa quête d'un dernier titre de champion de France, jusqu'à son arrivée aux Etats-Unis, les journalistes ont suivi douze mois durant ce jeune prodige du basket hexagonal fait montre d'un talent particulier à son poste et possède des mensurations exceptionnelles.

UN INDIEN DANS LA VILLE



20h10

TF1

La belle Charlotte souhaite se marier avec Stéphane Machado, spécialiste des marchés asiatiques. Mais ce jeune cadre doit auparavant régler les formalités de son divorce avec Patricia, qui vit depuis treize ans en Amazonie. Pour accélérer les choses, il se rend sur place. Il découvre avec stupeur qu'il est le père de Mimi-Siku, qui a été élevé par une tribu d'Indiens. Il ramène son fils à Paris. Un bon divertissement à regarder en famille. Arielle Dombasle propose un numéro réjouissant.

COMMISSAIRE DUPIN POISON BLANC



20h10

3

La journaliste Lilou Breval, qui enquête sur un potentiel scandale sanitaire à Guérande, demande à son ami, le commissaire Dupin, de la rejoindre en pleine nuit dans les salines des frères Daeron. Sur place, il n'y a aucune trace de Lilou et le policier se fait tirer dessus ! Blessé au bras, il poursuit quand même ses investigations, bien décidé à retrouver son amie et tente d'en savoir davantage sur cette affaire. Rose, chef de la police locale, va devoir composer avec lui bien qu'elle n'apprécie pas qu'il vienne mettre son grain de sel sur son territoire...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

SPLASH



19h55

arte

Quand il était petit, Allen est tombé à la mer à Cape Cod. Il fut sauvé par une jolie petite fille sirène. Des années plus tard, il part se ressourcer à Cape Cod, tombe à l'eau encore une fois et sa sirène lui apparaît à nouveau. Pimenté d'une touche de burlesque, un conte moderne enlevé et plein de charme, qui plaide pour le droit à la différence.

LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR



20h05

5

Découverte de la route historique entre Chartres et le Mont-Saint-Michel. Le pèlerinage débute au pied de la cathédrale Notre-Dame de Chartres pour suivre un réseau de chemins balisés depuis des siècles par les pèlerins. Les « miquelots », surnom des marcheurs de Saint-Michel en ancien français, ont tissé ces itinéraires riches en histoire et en patrimoine. Au bout du chemin, le Mont-Saint-Michel, dont les premiers développements architecturaux provenaient de la nécessité d'accueillir de plus en plus de pèlerins, et qui a ensuite été une place forte dans l'histoire de France.

CAPITAL



20h10

6

Entre mer, campagne et montagnes, mais aussi dunes ou marais, la France peut s'enorgueillir de posséder une époustouflante diversité de paysages. Au nombre de 58 actuellement sur le territoire, les Parcs Naturels Régionaux désignent des pépites alliant beautés naturelles, authenticité et savoir-faire local. Créé en 1967, et désormais accolé à une véritable marque, le label continue d'attirer chaque année des millions de touristes. Mais il recouvre des réalités contrastées : promotion assurée par des influenceurs, coût de l'entretien, dégâts environnementaux...

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05

Chérie 25

Alors que la journaliste Alice Avril se promène sur une falaise, elle voit un inconnu chuter et tente de le secourir, mais l'homme meurt dans ses bras. Dans un dernier souffle, il prononce les mots : « Pourquoi pas Martin ? » Elle trouve la photo d'une très belle femme dans la poche de la victime. Peu après cet épisode troublant, la journaliste échappe à une tentative de meurtre. Le commissaire Laurence publie un avis de recherche dans le journal pour identifier le défunt. Une femme, qui prétend être la sœur du mort, se présente au commissariat...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:18
Dohr	12:53
Asr	16:38
Maghreb	19:42
Icha	21:14

PARTI-PRIS DE LA PRESSE FRANÇAISE EN FAVEUR DU MAROC

LES REPRÉSENTANTS DES SAHRAOUI INDIGNÉS

Il est de notoriété publique que le Maroc achète et/ou fait chanter médias et politiques en France afin d'y défendre son criminel colonialisme, et de poursuivre immensément son pillage des ressources minières et halieutiques du Sahara occidental. Le magazine Marianne, et avant lui le journal L'humanité, en ont fait l'aveu, et on dénoncé cette mainmise du Makhzen sur l'essentiel des journaux hexagonaux. Or, il semble que cette tendance se soit accentuée et aggravée depuis la lettre de Macron à Mohamed VI. Dans une véhémement lettre de protestation, dont nous avons obtenu copie, « le Collectif des associations de la communauté sahraoui en France » vient attirer l'attention des responsables concernés sur un déséquilibre notable dans la couverture médiatique récente du conflit du Sahara occidental par plusieurs médias français, notamment, TV5Monde, LCI, Europe1 Sud Radio, Cnews. Suivent des exemples d'émissions et de reportages où la parole n'est donnée qu'à la représentante du colonisateur marocain, sans doute contre monnaie sonnante et trébuchante. Or, la déontologie journalistique et la rectitude morale auraient voulu que la parole soit



(aussi) donnée aux représentants légitimes et légaux du peuple sahraoui. Outre les représentants de la RASD (République arabe sahraoui démocratique), toujours disponibles et courtois, des dizaines de militants associatifs activistes de façon très dynamique dans l'Hexagone, comme Abdelbari Mustapha, Nadjem Sidi et Kenti Balla.

Vient s'y ajouter le Collectif des associations de la communauté sahraoui en France conduit par Ahmed Sidi Mohamed. Dans tous les cas de figure, et à quelques exceptions près, la France, médiatiquement et diplomatiquement parlant, n'est plus que l'ombre d'elle-même.

DIPLOMATIE

Attaf reçoit un appel téléphonique de la directrice exécutive de l'ONU DC

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier un appel téléphonique de la directrice exécutive de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONU DC) à Vienne, Ghada Waly, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cet entretien téléphonique, la responsable onusienne a salué avec gratitude les efforts inlassables et le rôle important de l'Algérie dans la conduite des négociations ayant abouti, jeudi, à l'adoption à l'unanimité du projet de Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité, précise le communiqué.

La responsable onusienne a en outre félicité l'Algérie pour « sa présidence remarquable du processus de négociations », soulignant que « cette réalisation constitue un acquis précieux pour la communauté internationale, d'autant que la convention susmentionnée représente le premier instrument juridique international consacré exclusivement aux questions de la lutte contre la cybercriminalité », ajoute la même source. Les deux parties sont, par ailleurs, convenues de renforcer la coordination bilatérale, en prévision de l'approbation formelle de ladite convention lors du segment de haut niveau des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre prochain, conclut le communiqué.

VISA SCHENGEN

LES PAYS QUI ACCORDENT LE PLUS DE VISA SCHENGEN POUR LES ALGÉRIENS

Dans ce sillage, le site spécialisé Visa Schengen Info a dressé une nouvelle liste des pays les plus ouverts, aux Algériens, en matière d'octroi de visas Schengen. Ces États, membres de l'Union européenne, se démarquent par une politique migratoire moins stricte. Chaque année, les États Schengen délivrent des millions de visas pour les ressortissants des pays tiers. Certains pays sont plus susceptibles d'approuver des demandes de visa que d'autres, pour certaines nationalités. Et ce, en raison des liens sociaux, culturels et économiques. Dans le cas des ressortissants algériens, cette liste comprend cinq pays, à savoir :

- La Tchèque : avec un taux d'acceptation de 69,06% ;
- La France : 66,61 % ;
- La Finlande : avec un taux de 63,16 % ;
- L'Allemagne : avec un taux de 62,27 % ;
- La Suisse : 60,61 %.

L'Algérie est l'un des nombreux pays africains présentant un taux d'approbation faible de 63,01%. D'ailleurs, en 2023, environ 298 691 demandes de visa,

exprimées par des Algériens, ont été acceptées sur un total de 474 032 demandes.

Les Algériens ont perdu plus de 13 millions d'euros en 2023

Les ressortissants des pays africains font partie des nationalités qui reçoivent le plus de refus sur leurs demandes de visa Schengen, soit 704 000 réponses négatives reçues. Ce chiffre se traduit par des dépenses faramineuses qui ont atteint la somme de 56,3 millions d'euros dépensés en refus de visa Schengen.

En 2023, les Algériens ont été ceux qui ont reçu le deuxième plus important nombre de refus. Ces derniers causent aussi d'importantes pertes d'argent. Dans ce cas, on parle de plus de 13,3 millions d'euros perdus en une seule année, en raison des refus de visa Schengen.

Une récente étude du site Schengen Visa Info, citant les données de Trading economy, montre que l'augmentation des frais de visa, prévue par la commission européenne, coûtera plus de 36 millions d'euros aux ressortissants algériens.

ALGÉRIE FERRIES

Une nouvelle traversée reportée de 50 heures

Vendredi, la Compagnie algérienne de transport maritime de voyageurs a annoncé que le départ du navire Badji Mokhtar 3 du port d'Alger vers Alicante en Espagne est reporté de deux jours. Le bateau qui devait prendre le large dimanche 11 août à 17 h 00 va quitter le port mardi 13 août à 19 h 00, a annoncé Algérie Ferries sur sa page Facebook.

Comme d'habitude, la compagnie publique algérienne n'a pas d'explications pour justifier ce report de 50 heures de cette traversée.

Pour les clients qui ont réservé sur ce navire, ils sont forcés de prolonger leur séjour, à leurs frais, en Algérie, ou de revoir leurs plans en Espagne ou dans un autre pays européen pour ceux qui se déplacent pour y passer des vacances ou pour d'autres raisons.

La traversée Alger – Alicante reportée

Confrontée à des problèmes liés à la disponibilité de ses navires, Algérie Ferries a raté la saison estivale 2024. L'entreprise n'a pas tenu les promesses faites par les autorités pour accueillir, dans les meilleures conditions, les membres de la diaspora algérienne à l'étranger qui trouvent toujours des difficultés à trouver des places dans les navires d'Algérie Ferries et les avions d'Air Algérie durant la saison estivale.

Les problèmes d'Algérie Ferries sont liés à la vétusté de ses navires et à l'affrètement raté du Moby Dada qui a connu des pannes, avant d'être immobilisé par la compagnie le 29 juillet dernier.

Algérie Ferries a annoncé, en effet, le report sine die de toutes les traversées avec le Moby Dada. Les dirigeants de la compagnie maritime algérienne et le ministère des Transports gardent le silence et ne donnent pas d'explications sur les reports, devenus fréquents, des traversées d'Algérie Ferries.

DÉRAPAGE D'UN VÉHICULE

Trois morts à Sétif

Trois personnes ont été tuées dans un accident de la route dans la wilaya de Sétif, vendredi soir, selon le Centre d'information et de coordination de la circulation de la Gendarmerie nationale.

L'accident a impliqué un véhicule qui a dévié d'une route communale en faisant plusieurs tonneaux, au niveau de la communauté Ouled Kacem, commune d'Aïn Lahdjar.

L'accident a entraîné la mort de trois personnes, selon une publication du Centre d'information et de coordination de la circulation routière de la Gendarmerie nationale.